

M. l'Orateur: Le président du Conseil privé peut fort bien répondre à la question s'il le désire. Toutefois, je dois reconnaître qu'elle renferme certains éléments qui prêtent à discussion.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, alors que je me demandais si je devais faire étudier ce bill dès aujourd'hui, ou suivre l'opinion exprimée par le Nouveau parti démocratique, je me suis trouvé à regarder la séance télévisée de la conférence fédérale-provinciale, et M. Blakeney m'a convaincu que ce serait une grave erreur de ne pas entamer l'étude.

* * *

● (1427)

[Français]

LES SPORTS

ON DEMANDE QUE LA DOCUMENTATION ÉCHANGÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'ASSOCIATION DES ARBITRES DU QUÉBEC SOIT BILINGUE

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre d'État (santé et sport amateur).

A la suite des pressions faites présentement par l'Association des arbitres de la province de Québec, est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre si elle peut faire des pressions afin que la documentation et surtout les règlements qui servent à enseigner aux jeunes de 13, 14 et même de 15 ans à devenir arbitres et qui sont présentement unilingues soient bilingues dans notre pays où nous connaissons actuellement certains problèmes de la langue parlée?

[Traduction]

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, le Centre national du sport et de la récréation tâche de faire en sorte que tous les documents qu'il publie soient rédigés dans les deux langues officielles. Étant donné que certains sports ne sont pas encore pratiqués au Québec, ce n'est pas encore possible dans tous les cas, mais nous nous efforçons de remédier à la situation. Si j'ai bien compris, le député a parlé d'arbitres, mais je pense qu'il voulait parler des entraîneurs. Tous les entraîneurs recevront des documents rédigés dans les deux langues. Nous tâchons de fournir un plus grand nombre de documents dans les deux langues.

[Français]

M. Gilles Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre indique à la Chambre certains sports, alors que le hockey est certainement le sport national au Canada. Je ne comprends pas comment il se fait que l'Association nationale de hockey amateur envoie ses formulaires en anglais seulement dans la province de Québec. Je demande donc au ministre s'il est possible aujourd'hui même de corriger cette situation et

Questions orales

d'envoyer à l'Association des arbitres du hockey mineur de Val-d'Or une copie française des règlements.

[Traduction]

Mme Campagnolo: Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès du député. J'ai cru qu'il parlait des entraîneurs alors qu'il parlait des arbitres et des officiels. Au Canada, le hockey amateur relève de l'Association canadienne de hockey amateur. Si le député trouve à redire à la façon de procéder de l'Association, je me ferai un plaisir de signaler la chose à celle-ci. Certes, les cours de perfectionnement donnés aux arbitres et aux officiels dans le cadre du récent tournoi de hockey junior étaient donnés dans les deux langues. Il faut se rappeler qu'on a dépensé beaucoup d'argent pour améliorer la connaissance du français et de l'anglais des arbitres et des officiels.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES ACTIVITÉS SUBVERSIVES AU CANADA—LES MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au solliciteur général pour faire suite à celle du député de High Park-Humber Valley. Le gouvernement entend-t-il empêcher les pays étrangers de mener des activités subversives au Canada à l'avenir puisqu'il est fort possible que le KGB soviétique corrompe des gens haut placés au sein du gouvernement?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous entendons les en empêcher grâce à notre service de sécurité et en surveillant de près leurs activités.

M. Yewchuk: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre est incapable de me donner une véritable assurance puisque cette surveillance n'a pas empêché ce genre d'activités par le passé, peut-il nous dire comment il peut être sûr que le mouvement indépendantiste dans une de nos provinces soit dirigé par des nationalistes plutôt que par des agents de gouvernements étrangers?

M. Basford: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas devoir répondre à pareille question. Je crois que ceux qui militent dans ce mouvement sont fort capables de répondre eux-mêmes.

LA QUESTION DES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS SUBVERSIVES AU CANADA CONTENUS DANS LES DOSSIERS RÉCLAMÉS PAR LA COMMISSION KEABLE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au vice-premier ministre ou au ministre de la Justice. La sécurité de la nation suscite actuellement de très graves inquiétudes, surtout à la suite de la déclaration faite la semaine dernière par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.